



STATUT "SPORTIF DE HAUT-NIVEAU"

DOSSIER DE CANDIDATURE 2014-2015

- ❖ Vous êtes identifié(e) "sportif de haut-niveau", sur les listes ministérielles 2014.
- ❖ Vous postulez à une Section Sportive Universitaire (Cf. Informations en annexes) et vous n'êtes donc pas forcément sur listes ministérielles.
- ❖ Votre spécialité est un sport collectif et vous êtes titulaire en 3^{ème} division nationale.

☞ Complétez et retournez ce dossier dans son intégralité (annexes comprises) accompagné d'une photo format identité le plus tôt possible et, au plus tard **pour le :**

Vendredi 27 Juin 2014

- ✓ **Par courrier** : UFR STAPS - Patrick TREUVELOT - Département Haut-Niveau
2 Allée du Château - BP 6237 - 45062 ORLEANS CEDEX 2
- ✓ **En dépôt direct** : UFR STAPS - à l'attention de M. TREUVELOT

☞ **Les dossiers incomplets ne seront pas recevables**

| VOTRE DISCIPLINE SPORTIVE | INSCRIPTION 2014-2015 Cocher et Préciser l'année (ex L1) | | | DECISION COMMISSION* |
|---------------------------|---|-------------------------------|----------------------------|----------------------|
| | <input type="radio"/> Staps | <input type="radio"/> Lettres | <input type="radio"/> IUT | |
| | <input type="radio"/> Sciences | <input type="radio"/> Droit | <input type="radio"/> IUFM | |
| | <input type="radio"/> Polytech | | | |

*Réservé à l'administraton

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : . . / . . / 19 . . N° Etudiant :

ADRESSE FAMILIALE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

ADRESSE POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE SI DIFFÉRENTE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE PORTABLE :

TÉLÉPHONES AUTRES :

E-MAIL :

ADRESSE ET NOM DU CLUB SPORTIF :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DE L'ENTRAÎNEUR : Téléphone :

Toutes les lignes doivent être renseignées et lisibles

(A REMPLIR OBLIGATOIREMENT AU RISQUE DE VOIR VOTRE DOSSIER REJETÉ)

VOTRE MOTIVATION A OBTENIR LE STATUT SPORTIF HAUT-NIVEAU

PROJET PROFESSIONNEL ET DE FORMATION

DESCRIPTION DE VOS OBJECTIFS DE FORMATION UNIVERSITAIRE POUR LES 5 ANNÉES A VENIR :
(Diplôme entraîneur, juge, arbitre etc...)

DESCRIPTION DE VOS OBJECTIFS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES 5 ANNÉES A VENIR :
(Entraîneur, juge, arbitre etc...)

PERFORMANCES REALISEES

Meilleures performances ou niveau de pratique pour les 2 dernières années :

2012-2013

.....
.....
.....

2013-2014

.....
.....
.....

NB : Joindre un maximum d'attestations justifiant de votre niveau et de vos performances
(attestations de la Fédération ou de la Ligue dont vous dépendez. Les attestations de clubs ne seront pas prises en compte)

DESCRIPTION DE VOS OBJECTIFS SPORTIFS :

- Pour la saison à venir :

- À Moyen et long terme :

Charte de l'étudiant sportif de Haut-Niveau

Préambule

Cette charte a pour objet :

- de rappeler les dispositions prises par l'Université d'Orléans en vue de favoriser la réussite universitaire de ses étudiants sportifs de haut niveau, tout en préservant les conditions de leur réussite sportive.
- de définir les engagements des étudiants concernés par ces dispositions.

Article 1

L'Université d'Orléans, par l'intermédiaire du Département du Haut-Niveau, permet à tout(e) étudiant(e), reconnu(e) dans sa qualité de sportif(ve) de haut-niveau par la Commission du Sport de Haut Niveau de l'Université, de bénéficier d'un statut particulier au sein de l'Université.

Elle s'engage :

- à proposer des aménagements d'études :
 - ✓ cursus à vitesse variable (3 en 2, 2 en 1, etc...)
 - ✓ aménagement de l'emploi du temps hebdomadaire et annuel (choix du groupe de TD, report d'examens, par exemple),
 - ✓ tutorat par des enseignants de l'Université, visant au développement et à l'optimisation du projet global (étude + sport) de l'étudiant,
 - ✓ cours de soutien et rattrapage.
- à délivrer une Attestation d'étudiant Sportif de Haut-Niveau diplômé de l'Université d'Orléans, à l'issue des études, pour favoriser l'insertion professionnelle,
- à proposer un suivi médical,
- à mettre en œuvre toute mesure de nature à faciliter la vie de ces étudiants (hébergement en résidence universitaire par exemple).

Article 2

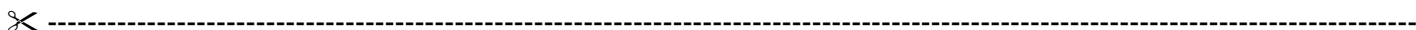
L'étudiant s'engage à respecter, outre les règles générales de l'Université, les dispositions suivantes :

- représenter l'Université dans les compétitions universitaires académiques, nationales et internationales organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire. Un planning annuel (de septembre à juin de l'année suivante) des compétitions, intégrant les compétitions universitaires, devra être soumis au Directeur du Haut Niveau. Le non respect de cette clause entraînera une radiation de la liste du haut niveau. Il reste au directeur du haut niveau la liberté de réaliser les ajustements qui s'imposent.

- Etablir un calendrier prévisionnel de ses entraînements et compétitions en s'assurant que ces dernières ne se chevauchent pas avec les examens (contrôle terminal). Dans le cas contraire, l'étudiant doit informer le département du sport de haut-niveau pour voir examiner la possibilité d'organiser une session spéciale d'examen. Etant donné le caractère exceptionnel de cette procédure, une attestation de participation à la compétition (niveau national minimum), délivré par la fédération, est à fournir. Toute demande effectuée moins de quinze jours avant le début de la session d'examen considérée ne sera pas traitée.
- Informer le directeur du département du sport de haut-niveau de ses projets et résultats sportifs obtenus au cours de la saison.
- Etre présent lors des regroupements organisés pour les sportifs de haut-niveau de l'Université d'Orléans.
- Observer en toutes circonstances un comportement exemplaire, fidèle à son engagement dans la communauté sportive et de nature à valoriser l'image de son sport et de l'Université qu'il représente.
- Respecter la législation concernant la lutte contre le dopage et l'utilisation des produits interdits ("LOI n° 2006-405 du 5 avril 2006 relative à la lutte contre le dopage et à la protection de la santé des sportifs").

Article 3

- Dans le plein exercice de ses droits et libertés de citoyen, l'étudiant sportif de haut niveau s'engage à respecter les termes de cette charte à laquelle il a librement adhéré.



Je soussigné(e),

Etudiant(e) en
(UFR/Filière/niveau)

Au titre de l'année universitaire 2014/2015

Pratiquant(e) en
(Préciser votre discipline sportive)

Reconnait avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à en respecter les clauses.

A Orléans, le

Signature

SECTION SPORTIVE UNIVERSITAIRE

Dossier d'inscription

*Si votre sport n'est pas représenté dans le cadre des SSU,
Vous pouvez bien évidemment postuler au statut de sportif de Haut-Niveau
Mais vous ne devez pas remplir ce document*

ATHLETISME
patrick.treuelot@univ-orleans.fr

JUDO
karine.paret@univ-orleans.fr

BADMINTON
cdba45@free.fr

NATATION
jean-paul.elizondo@univ-orleans.fr

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

CLUB :

LA SSU, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est la structure de l'Université, en convention avec la Ligue Régionale de l'Activité concernée. Elle vous offre la possibilité d'un lieu, d'un temps d'entraînement et d'un encadrement qualifié de niveau Pôle Espoir.

Pour plus d'informations, veuillez contacter les responsables de chaque SSU dont les coordonnées mail se trouvent plus haut.

LES GRANDES DATES

- **27 Juin 2014** – date limite de réception des dossiers de candidature (dossier incomplet = dossier non recevable)
- **1er septembre 2014** – délibération de la commission d’attribution
- **8 septembre 2014** – réunion Sport Haut-Niveau à 18h15 dans le hall de l’UFR STAP, réunion **OBLIGATOIRE** pour les étudiants ayant acquis le statut. Commencez à réserver cette date.

MON DOSSIER EST-IL COMPLET ?

Dossier complété lisiblement dans son intégralité

- Charte de l’Étudiant Sportif de Haut- Niveau – Remplie/datée/signée (coupon à découper, charte à conserver)
- Fiche d’inscription S S U , pour ceux dont la spécialité sportive est représentée
- 1 photo d’identité (avec nom au dos)
- Attestations justifiant des performances et niveau sportif
- Photocopie de la carte étudiant 2013-2014 (si déjà étudiant) ou en cas de nouvel arrivant photocopie de la carte d’identité
- Photocopie de la licence sportive Fédérale